

Nice le 23 août 2006.

L'Inspecteur de l'Adaptation et de l'Intégration
Scolaires,

Le Directeur du Centre Stephen Liegeard de
l'I.U.F.M. Célestin Freinet – Académie de Nice,

A l'attention des enseignants spécialisés exerçant en
CLIS, en établissement spécialisé (I.E.S., I.E.M.,
I.M.E.) en S.E.G.P.A. et en U.P.I..

S/c de Mesdames les Inspectrices de l'Education
nationale et de Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale.

S/c de Mesdames et de Messieurs les Chefs
d'Etablissement.

**Objet : formation initiale des professeurs des écoles stagiaires, formation
continue des enseignants spécialisés exerçant en CLIS ou en
établissement, appel à candidature.**

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Stephen Liegeard de l'I.U.F.M. Célestin Freinet – Académie de Nice
et l'Inspection Académique des A.M. reconduisent, en 2006-2007, un dispositif
mis en place l'année précédente destiné,

- d'une part à mieux **sensibiliser et former les professeurs des écoles
stagiaires** à la prise en charge des **élèves à besoins éducatifs
particuliers** et à **l'enseignement en CLIS**, en établissements
spécialisés, **(I.E.S., I.E.M., I.M.E.)** en S.E.G.P.A. et en U.P.I
- d'autre part à **ouvrir aux enseignants exerçant dans ces classes et
établissements l'accès aux stages de formation continue
ordinaires.**



Ce dispositif est le suivant :

Du 25 septembre au 7 octobre, **18 professeurs des écoles stagiaires effectueront leur stage « en tutelle » dans 9 CLIS, SEGPA, UPI ou classes en établissement spécialisé (Instituts d'éducation motrice ou sensorielle, instituts médico-éducatifs)**. Les enseignants de ces classes seront remplacés du 18 septembre au 7 octobre, **chaque semaine, pendant un tiers de leur service d'enseignement**. Le fonctionnement de ces classes sera alors identique à celui des classes d'application, **l'enseignant titulaire assurant les fonctions de maître-formateur temporaire**. Une information des enseignants titulaires concernés sera assurée par l'I.U.F.M..

A l'issue du stage, l'I.U.F.M. sollicitera ces dix-huit professeurs des écoles stagiaires afin que neuf volontaires effectuent leur deuxième **stage en responsabilité, du 7 au 26 mai**, dans chacune des neuf classes dans lesquelles ils auront effectué leur stage en tutelle.

Les enseignants titulaires des classes concernées devront solliciter un des stages de formation continue inscrits au plan départemental, pendant cette session avant le 30 septembre 2006.

Un suivi individualisé et une formation spécifique des professeurs des écoles stagiaires concernés sont mis en place par l'I.U.F.M. et l'équipe de la circonscription A.I.S..

Les enseignants¹ exerçant en C.L.I.S., SEGPA, UPI ou en établissement spécialisé volontaires pour participer à ce dispositif expérimental adresseront² **avant le 12 septembre 2005** leur candidature :

- à l'Inspecteur de la circonscription A.I.S., Inspection académique Bât. C2, boulevard Slama, BP 3001, 06201 Nice Cedex 3, ien-06.ais@ac-nice.fr
- au Directeur du Centre de I.U.F.M. Célestin Freinet-Académie de Nice, 43 avenue Stephen Liegeard, 06106 Nice Cedex 2, gilbert.castelli@unice.fr

Georges ALZINA

Gilbert CASTELLI.

¹ Le choix des classes sera effectué par une commission en tenant compte

- de la possibilité d'effectuer leur regroupement par trois sur le plan géographique,
- de leur fonctionnement propre. Il est indispensable, à cet égard, pour les CLIS que les élèves soient intégrés dans les classes ordinaires.

² Avec copie à l'I.E.N. de la circonscription.



3/3